



**AJA GYMNASTIQUE**  
Montaigu



## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET INFORMATIONS** **POUR LA SAISON 2021/2022**

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de nous confier votre enfant pour la saison 2021/2022, et nous vous en remercions. La gymnastique est proposée par l'Association Jeunes Acrobates qui est affiliée à deux fédérations : La F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France) et pour la première année à la FFG (Fédération Française de Gymnastique).

### **OBJECTIFS DU CLUB**

La gym est ouverte à tous les enfants à partir de 3 ans, en fonction des places disponibles. L'objectif du club est de faire progresser tous les licenciés à leur rythme et de **les faire participer aux compétitions** correspondant à leurs possibilités.

### **L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT**

L'association vous propose des dates pour l'inscription au cours desquelles vous remettrez le dossier, dûment rempli et accompagné des pièces demandées. **L'adhérent ne pourra commencer les entraînements que si son dossier est complet.**

Pour les nouvelles inscriptions, une liste d'attente est constituée pour les cours à fort effectif. Après les dates d'inscriptions, l'association vous tiendra informée de la disponibilité des cours et pourra être amenée à faire passer des tests à votre enfant.

Les nouvelles inscriptions en section compétition doivent être validées par les cadres.

La période d'essai est d'UNE SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT. En cas d'abandon de votre enfant pendant ou à l'issue de cet entraînement, la cotisation vous sera remboursée. Passé ce délai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

En cas d'incapacité physique en cours de saison, ceci pour le reste de l'année, sur présentation d'un certificat médical, votre cas sera étudié en réunion de bureau pour un éventuel remboursement.

Pour tout renseignement sans rapport avec les entraînements ou compétitions, nous vous demandons de vous adresser à un membre du bureau.

### **LES TARIFS 2021/2022**

◆ Baby gym :	110 €
◆ Gym School :	150 €
◆ Éveil :	160 €
◆ Inigym :	180 €
◆ 2 entraînements :	200 €
◆ 3 entraînements :	240 €
◆ Gym perf :	260 €

4 possibilités de règlement sont proposées :

- Par mensualité sur 10 mois, joindre un RIB si l'année dernière vous n'aviez pas choisi ce mode de règlement (cette modalité n'est pas un abonnement mais une facilité de paiement)
- Par chèque en une seule fois à l'inscription
- Par chèques en trois fois
- Par Hello asso
- Par chèques vacances

Une réduction de 10% sera accordée aux familles à partir de 3 gymnastes.

### **CERTIFICAT MÉDICAL**

Un certificat médical précisant l'activité « **gymnastique en compétition** » est obligatoire. Le gymnaste non titulaire de ce certificat médical se verra refuser l'accès au cours.

### **ORGANISATION TECHNIQUE**

**Toutes les décisions se rapportant aux entraînements et compétitions (composition des groupes, choix des compétitions, niveaux de difficultés) sont du ressort de la commission technique.** Celle-ci est composée de représentants des juges, de l'encadrement et des moniteurs brevetés.

## ENTRAINEMENTS

Ils peuvent avoir lieu à la salle omnisports du complexe sportif Max BOSSIS (salle du haut), à la salle Léonard DE VINCI.

Les horaires vous sont communiqués avec le dossier d'inscription, ainsi que les lieux des entraînements. **L'association se réserve la possibilité de modifier le planning en fonction des inscriptions et des contraintes diverses de fonctionnement en début de saison.**

**La participation est obligatoire (sauf cas de force majeure) à tous les entraînements.** Il est indispensable d'y arriver à l'heure, l'échauffement étant une partie importante d'un cours de gym.

Les entraîneurs se gardent le droit d'exclure un gymnaste du cours si son comportement n'est pas acceptable en salle.

L'entraînement est assuré par des moniteurs assistés de bénévoles. Nous vous demandons d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle et de vous assurer de la présence d'un responsable sur le lieu de l'entraînement et de le reprendre dès la fin de celui-ci.

Vous comprendrez que les bénévoles ne peuvent assurer la surveillance des enfants en dehors des horaires prévus.

Pour l'organisation des cours et des compétitions des plus jeunes, les catégories « grandes jeunesses », « aînées », « grands pupilles » et « adultes » et les parents des gymnastes seront sollicités pour entraîner, encadrer ou juger. Une formation leur sera dispensée et leur implication est très importante pour la qualité des cours.

## COMPÉTITIONS

Nous vous communiquerons les dates de concours dès que le calendrier sera établi. Il est indispensable d'accompagner votre enfant lors des compétitions. Il est demandé aux parents de transporter les enfants sur le lieu de compétition, excepté quand un car est organisé.

**La participation aux concours par équipe est un devoir du (de la) gymnaste envers son club. Seuls des cas de force majeure peuvent dispenser d'y participer. Ils devront être expressément justifiés. Le club s'engageant financièrement pour chaque compétition, en cas d'absence non justifiée ou tardive, il sera demandé aux parents le remboursement de cet engagement (de l'ordre de 5.00 € par gym).**

## TENUE VESTIMENTAIRE

**Pour les entraînements,**

Nous souhaitons que les gymnastes portent une tenue pratique et non fragile : tee-shirt, sweat-shirt, collant cycliste, short.

Merci d'éviter les chemisiers, les shorts trop ajustés

S'attacher les cheveux (pour celles qui les portent longs)

Ne pas mettre de bijoux (risques de blessures, perte, dégradation)

**Il est indispensable que tous les vêtements personnels soient marqués au nom du gymnaste.**

**Nous signalons que l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

### \* Pour les filles

La tenue des filles participant aux compétitions comporte obligatoirement un justaucorps, soit neuf, soit acheté à la bourse aux vêtements.

### \* Pour les garçons

La tenue des garçons participant aux compétitions comporte obligatoirement un short et un Léotard, soit neuf, soit acheté à la bourse aux vêtements.

**Une bourse aux vêtements aura lieu en début de saison pour vous permettre de vendre ou d'acheter une tenue d'occasion.**

## MANIFESTATIONS

Durant l'année, nous sommes amenés à organiser diverses manifestations : Organisation de concours, compétition interne, fête du club et bar de la fête de la musique. Grâce à ces manifestations, le prix de la cotisation annuelle se trouve diminué assez sensiblement.

**A ces occasions, nous avons besoin de la collaboration de tous les parents. Lors de l'inscription, nous vous demanderons de nous mentionner quelle aide vous pourriez nous apporter.**

À l'avance, merci.

## TOMBOLA

Une tombola annuelle est organisée. Dans un souci d'équité et de facilité de l'organisation, un chèque de 15€ par famille est demandé à l'inscription. Il sera encaissé pendant la période d'organisation de la tombola.